

Cet exemple d'ERNMT gratuit à ANTONY est édité par <u>ERNMT OFFICIEL.COM</u>

# ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERS ET TECHNOLOGIQUES 3 BOULEVARD PIERRE BROSSOLETTE 92160 ANTONY



# SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon: NIVEAU 1

RISQUES NATURELS (1)

RISQUES MINIERS (1)

Mouvement de terrain
Affaissements et effondrements (cavités souterrain
Tassements différentiels
Séisme
Tempête et grains (vent)

RISQUES MINIERS (1)

RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Risque industriel
Transport de marchandises dangereuses

(1) Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusion pour connaître les risques concernant le bien.
(2) BASOL = BAse de données de pollution des SOLs, (3) BASIAS = BAse de données des Sites Industriels et Activités de Services
(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

#### PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Mouvement de terrain (Affaissements et effondrements (cavités souterrain)	Approuvé	R111.3 sur la commune Antony	07/08/1985

## CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

• Mouvement de terrain et la cartographie indique que le bien se trouve dans une zone de mouvement de terrain

#### Atlas de Zone Inondable

Aléa Nom de l'AZI Date

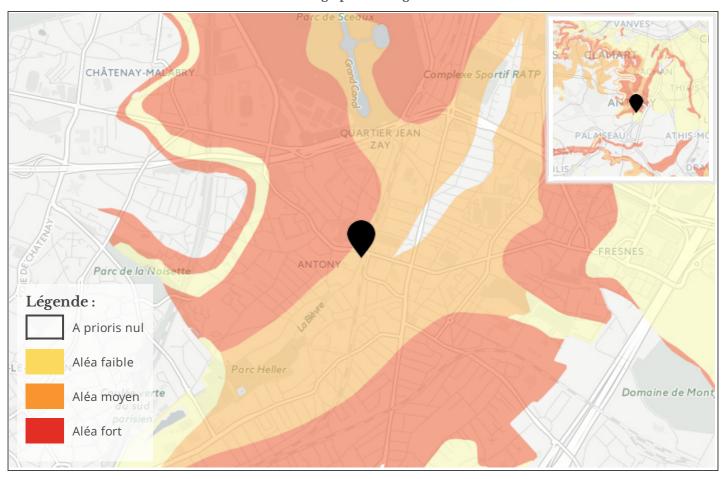
# Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Inondations et coulées de boue	23/07/1988	23/07/1988	05/01/1989	14/01/1989
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/05/1989	30/09/1990	10/06/1991	19/07/1991
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/10/1990	30/11/1992	16/08/1993	03/09/1993
lnondations et coulées de boue	18/07/1994	18/07/1994	06/12/1994	17/12/1994
lnondations et coulées de boue	19/07/1994	19/07/1994	06/12/1994	17/12/1994
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/12/1992	30/06/1993	28/07/1995	09/09/1995
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/07/1993	31/12/1996	08/07/1997	19/07/1997
lnondations et coulées de boue	05/08/1997	06/08/1997	17/12/1997	30/12/1997
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/01/1997	31/03/1998	15/07/1998	29/07/1998
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/04/1998	30/09/1998	21/01/1999	05/02/1999
nondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
lnondations et coulées de boue	23/07/2000	23/07/2000	30/11/2000	17/12/2000
lnondations et coulées de boue	07/07/2001	07/07/2001	09/10/2001	27/10/2001
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/07/2003	30/09/2003	25/08/2004	26/08/2004
Mouvements de terrain	01/07/2003	30/09/2003	18/10/2007	25/10/2007
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/01/2005	31/03/2005	20/02/2008	22/02/2008
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/07/2005	30/09/2005	20/02/2008	22/02/2008
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/01/2006	31/03/2006	18/04/2008	23/04/2008
Inondations et coulées de boue	07/08/2008	07/08/2008	24/12/2008	31/12/2008

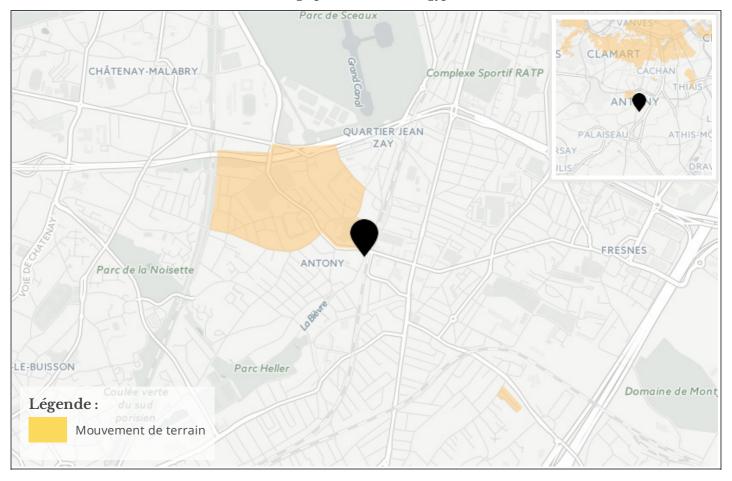
## Cartographie des mouvements de terrains



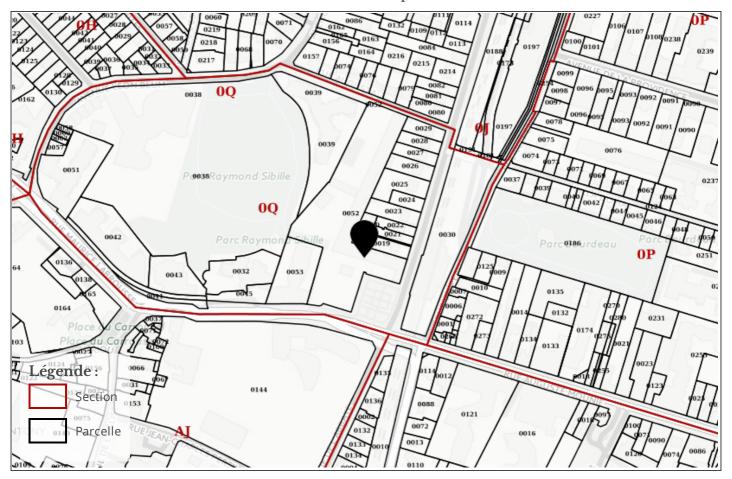
## Cartographie des argiles



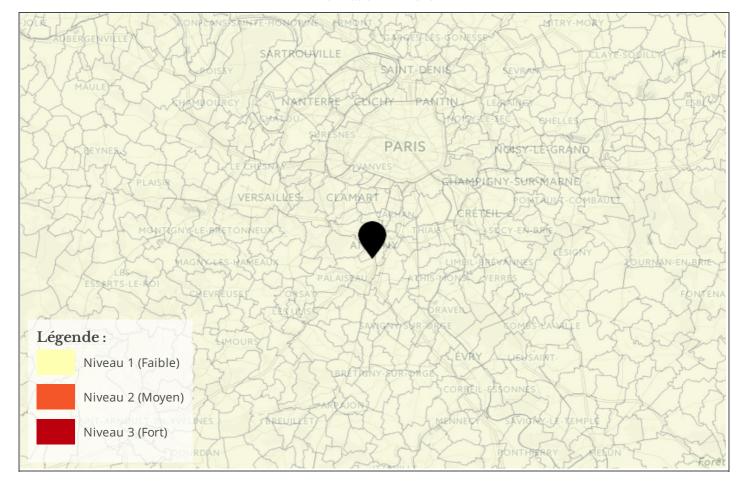
# Cartographie des carrières / gypse



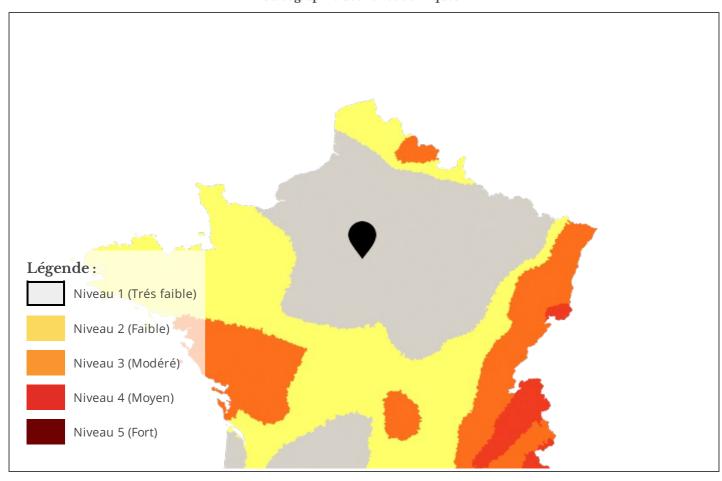
Referentiel cadastral parcelle



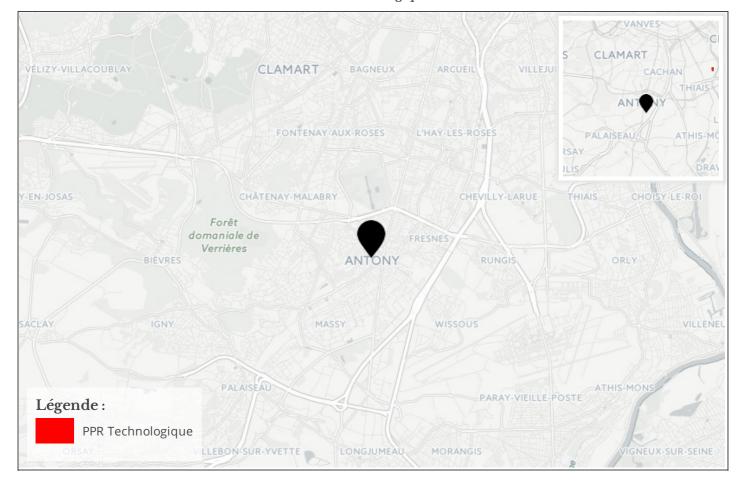
#### **Information RADON**



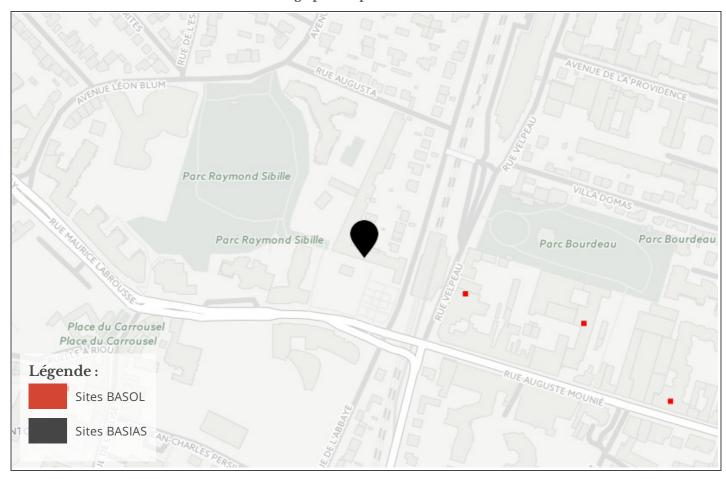
Cartographie des zones sismiques



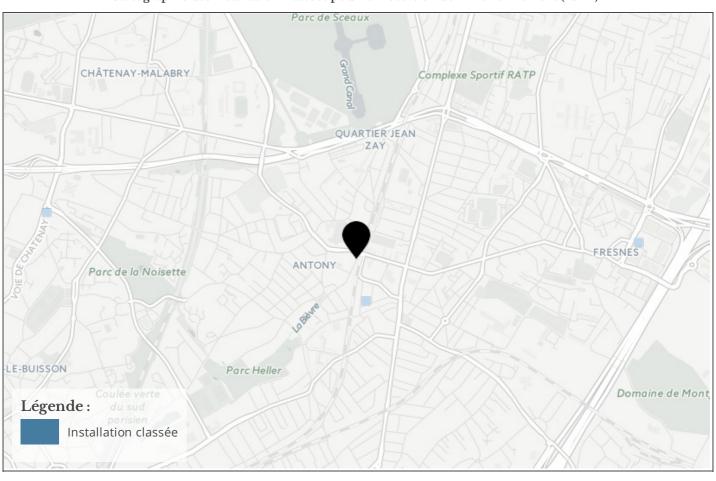
## PPR Technologique



## Cartographie de pollution des sols



# Cartographie des installation classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)





# Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitu concernant l'immeuble, est établi sur la base des inform	The state of the s			ers ou technologique	es
N° DRIEA IDF 2011-2-080		9/2011	Mis à jo	our le	
informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti	)				
2. Adresse	code postal ou	Insee	commune		
3 Boulevard Pierre Brossolette	92	160		ANTONY	
3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs p	lans de prévention de risques na	turels [PPR n]			
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels	prescrit		Oui	No	n X
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels	appliqué par anticipation		Oui	No	n X
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels	approuvé		Oui	X No	n
> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :					
inondation	crue torrentielle	mouveme	X	avalanche	es
sécheresse	cyclone	remontée de	terrain	feux de forê	\$+
séisme	volcan		autres	leux de lore	: (
				isques pris en compte	2
extraits des documents de référence joints au prés	ent état et permettant la localisatio	on de l'immeuble	au regard des n	sques pris en compte	2
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux	dans le règlement du ou des PDP	naturels	Oui	No	n X
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR		Hatareis	Oui	No	
			04.	110	
<b>4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de préve</b> en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.	•				
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers	prescrit		Oui	No	n X
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers	appliqué par anticipation		Oui	No	
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers	approuvé		Oui	No	
> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :					
	mouvements de terrain		autres		
extraits des documents de référence joints au prés	ent état et permettant la localisation	on de l'immeuble	au regard des ri	sques pris en compte	e
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux	dans le règlement du ou des PPR	miniers	Oui	No	n X
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR	miniers ont été réalisés		Oui	No	n
5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de préve	ntion de risques technologiques	[PPR t]			
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR	technologiques prescrit et non enc	ore approuvé	Oui	No	n X
si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arré	èté de prescription sont liés à :				
effet toxique	effet thermique	effet de surpi	ression		
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux r	isques d'un PPR technologiques ap	prouvé	Oui	No	n X
extraits des documents de référence joints au prés	ent état et permettant la localisation	on de l'immeuble	au regard des ri	sques pris en compte	е
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux	dans le règlement du ou des PPR		Oui	No	n X
technologiques si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR	technologiques ont été réalisés		Oui	No	n
6. Situation de l'immeuble au regard du zonage régleme		do la sismisitá	04.	110	
en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de		de la sistificite			
> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité	zone 5 zone 4	zone 3	zone	2 zone 1	X
2 de situa dans dire commune de sisminico	forte moyer		odérée	faible	trés
					faible
7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'ass	· ·	naturelle, miniè	ère ou technolo	gique	
en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environn					
> L'information est mentionnée dans l'acte authentique con	nstatant la réalisation de la vente		Oui	No	n
vendeur/bailleur – acquéreur/locataire					
8. Vendeur - Bailleur	jean			Durand	
9. Acquéreur - Locataire Jeanne				Dupond	
10. Lieu / Date	ANTONY	-14	المساحة المائمة المسادة	16/06/2017	dere de

**Attention!** S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Article 125-5 (V) du Code de l'environnement: En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

# Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
IDF9206989	régie autonome des transports parisiens (ratp), gare rer antony, rue mounié (auguste) antony (92002)	61 mètres
IDF9206987	photographie cosancat, laboratoire photographique, 14 rue velpeau antony (92002)	103 mètres
IDF9206982	france télécom, centre technique, 32 rue mounié (auguste) antony (92002)	213 mètres
IDF9200386	agri plastic (s.a.), chauvin (s.a.r.l.), , 12 rue eglise (de l') antony (92002)	304 mètres
IDF9206986	magasin monoprix, centre commercial, 16 rue mounié (auguste) antony (92002)	314 mètres
IDF9206994	cd entreprise pressing, pressing, 12 rue mounié (auguste) antony (92002)	348 mètres
IDF9205925	electro france (société), , 19 avenue briand (aristide) antony (92002)	365 mètres
IDF9206008	auto hall 91 (société), anc. garage philippe, garage, carrosserie-peinture., 35 avenue briand (aristide) antony (92002)	380 mètres
IDF9204565	robo cycles (etablissements), marchand de cycles - motos, 4 avenue leclerc (de la division) antony (92002)	390 mètres
IDF9200085	self, société d'électricité pour la lumière et la force, 12 avenue briand (aristide) antony (92002)	403 mètres
IDF9202451	del touro (s.a.), buanderie, 14 avenue briand (aristide) antony (92002)	414 mètres
IDF9205829	fagot (garage), garage, 2 rue fresnes (de) antony (92002)	438 mètres
IDF9204469	transports tailleur, , 45 avenue briand (aristide) antony (92002)	441 mètres
IDF9201225	miroux (etablissements), atelier de gravure sur métaux, 61 rue marguerites (des) antony (92002)	444 mètres
IDF9205781	trappy et cie (société), anc. etablissements chaplin, , 40 avenue briand (aristide) antony (92002)	447 mètres
IDF9205048	grande teinturerie d'antony, anc. sedecel, anc. société constant et leduigo et etablissements bernard, anc. etablissements fievez, anc. etablissements fourré, atelier de tolerie-peinture, 16 avenue briand (aristide) antony (92002)	448 mètres
IDF9204838	céramique leclerc, fabrication de produits céramiques, 28 rue madeleine antony (92002)	465 mètres
IDF9200338	f. rawel (s.a.), imprimerie francis rawel, 4 rue pasteur antony (92002)	476 mètres
IDF9205973	la voiturerie (garage), anc. etablissements fefeu & huguenin, anc. etablissements esso service, garage, 25 avenue leclerc (de la division) antony (92002)	481 mètres
IDF9206744	kreizel (etablissement), laverie - pressing. 4 avenue péri (gabriel) antony (92002)	483 mètres
IDF9202309	ecolav (s.a.r.l.), blanchisserie, 27 avenue leclerc (de la division) antony (92002)	494 mètres

# Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

# Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
74.9930	etablissement public foncier du 92, antony 92160	440 mètres
74.4691	galion, antony 92160	440 mètres
74.8854	l'hotellier, antony 92160	440 mètres

# Télécharger l'IAL

 $\underline{http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/information-acquereurs-locataires-r1604.html}$ 

Ministère du Développement Durable

réfecture : Hauts-de-Seine				
en application du IV de l'article				

Déclarationde sinistres indemnisés	
L 125-5 du Code l'environnement	

Adresse de l'immeuble		

Commune

ANTONY

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Inondations et coulées de boue

Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases **OUI** ou **NON** 

Arrêté en date du 05/01/1989

Arrêté en date du 10/06/1991

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

O Oui O Non

O Oui O Non

Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	Arrêté en date du 16/08/1993	O Oui O Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 06/12/1994	O Oui O Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 06/12/1994	O Oui O Non
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	Arrêté en date du 28/07/1995	O Oui O Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 08/07/1997	O Oui O Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 17/12/1997	O Oui O Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 15/07/1998	O Oui O Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 21/01/1999	O Oui O Non
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	Arrêté en date du 29/12/1999	O Oui O Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 30/11/2000	O Oui O Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 09/10/2001	O Oui O Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 25/08/2004	O Oui O Non
Mouvements de terrain	Arrêté en date du 18/10/2007	O Oui O Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 20/02/2008	O Oui O Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 20/02/2008	O Oui O Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 18/04/2008	O Oui O Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 24/12/2008	O Oui O Non
Etabli le :	Nom et visa du vendeur ou du bailleur	
	Visa de l'acquéreur ou du locataire	

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net